

INFORMATION POUR L'ACCUEIL DANS ET LA COOPERATION AVEC LES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES DE LA DIRECTION GENERALE DELEGUEE DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES (DGDBM) POUR LES PROJETS DE MEDIATION SCIENTIFIQUE

Le programme et le calendrier de l'action culturelle des bibliothèques se déterminent très en avance, avec des anticipations souvent d'une année sur l'autre, incluant leur participation régulière à des événements nationaux et/ou internationaux comme par exemple les [Journées européennes du patrimoine](#), la [Nuit du droit](#) et la Nuit des musées, la [Semaine du cerveau](#) et aux événements menés par l'université. Ils sont validés en comité de direction de la DGDBM.

La collaboration pour une action de médiation scientifique ou son accueil dans une bibliothèque nécessitent donc d'être anticipés dès la préparation du projet et, si possible, avant sa soumission.

Le calendrier du Musée d'histoire de la médecine est fixé d'un à deux ans en amont, ce qui ne permet pas une sollicitation pour des expositions en cohérence avec le calendrier de l'AMI Médiation scientifique, qui se déroule sur une année. La sollicitation du Musée reste exceptionnelle et doit entrer en cohérence avec ses collections et son programme scientifique, qui peut inclure des partenariats de médiation scientifique.

Le budget du projet inclut le financement lié à l'action de médiation scientifique si l'acquisition de matériels ou des prestations sont nécessaires à sa réalisation, y compris pour un projet accueilli au sein des bibliothèques (par exemple : vitrines, impressions).

1. Projet de médiation scientifique sans caractère patrimonial

Il est indispensable de prendre contact dès l'élaboration du projet si une coopération avec une bibliothèque universitaire de la DGDBM ou un accueil dans ses espaces sont envisagés pour en étudier la faisabilité avec la ou le responsable de la bibliothèque et la coordinatrice ou le coordinateur de l'action culturelle au niveau du pôle disciplinaire.

L'instruction de la faisabilité du projet sera conduite par le Pôle disciplinaire de la bibliothèque sollicitée, Pôle Sciences-Sociétés&Humanités ou Pôle Santé selon la bibliothèque, ou/et par le Pôle Patrimoine, culture, rayonnement scientifique (PCRS).

Le projet doit satisfaire aux critères suivants :

- L'événement ou l'exposition requiert un dispositif léger, non fragile, compatible avec le fonctionnement courant de la bibliothèque (par exemple : rencontre, exposition de posters) ;
- Le sujet traité permet d'instaurer un dialogue avec les collections de la bibliothèque ;
- Les projets d'exposition sollicitent l'expertise professionnelle des personnels de la DGDBM.

Le lien avec les collections ou la thématique disciplinaire de la bibliothèque sollicitée pour l'action de médiation contribue à renforcer la synergie entre les porteurs du projet et l'équipe de la bibliothèque identifiée.

2. Projet de médiation scientifique à caractère patrimonial

Les projets de médiation scientifique à caractère patrimonial se déroulent en collaboration avec la DGDBM et s'anticipent très en amont (un à deux ans pour les expositions). Ces collaborations peuvent emprunter d'autres formes que celle de l'exposition dans les espaces du Musée ou des bibliothèques. Elles peuvent, par exemple, donner lieu à des expositions virtuelles, à des valorisations de corpus numérisés dans [Numéabilis](#) ou à la publication d'un billet de blog dans le carnet [Panacée](#).

Une fois le contact pris avec la ou le responsable de la bibliothèque et le coordinateur ou la coordinatrice du Pôle disciplinaire pour l'action culturelle, une demande formalisée est adressée au pôle PCRS pour instruction du dossier et évaluation de la faisabilité par la DGDBM.

Le projet doit satisfaire aux critères suivants :

- L'action de médiation scientifique présente un caractère patrimonial et permet de faire rayonner les collections de la DGDBM ou les collections patrimoniales de l'université ;
- Les projets de billet entrent en cohérence avec la ligne éditoriale du carnet et sont validés par le comité éditorial ;
- Les projets d'exposition physique ou virtuelle sollicitent l'expertise professionnelle et scientifique des personnels de la DGDBM.

3. Cartographie / exemples d'actions réalisées ou accueillies par les BU

Bibliothèque	Action	Espace	Collection
Bibliothèque des Grands Moulins	Ateliers d'identification de la biodiversité urbaine https://u-paris.fr/sciences/nature-urbaine-relevez-le-defi/	1 ^{er} étage de la bibliothèque (salles de formation)	Pluridisciplinaire
Bibliothèque des Grands Moulins	Exposition « Cercle de Vienne. Pensée exacte au bord du précipice. » https://u-paris.fr/bibliotheques/exposition-cercle-de-vienne/	Accueil Rez-de-chaussée et sur plusieurs étages, principalement galerie du 2ème	Pluridisciplinaire
Bibliothèque des Grands Moulins	Ateliers sur le blob dans le cadre de la Fête de la Science 2022 : présentation/coordination par 2 EC à destination d'une classe de CM2	Carrels du 2ème étage	Pluridisciplinaire
Bibliothèque Henri Piéron	Exposition « Psychanimal » https://u-paris.fr/bibliotheques/exposition-psychanimal-bu-pieron/	Salle de lecture rez-de-chaussée	Psychologie
Bibliothèque Jeanne Chauvin	Conférence-débat « quel genre de ville ? » https://u-paris.fr/bibliotheques/conference-genre-et-ville-bu-jeanne-chauvin/	Premier étage	Droit économie gestion

Les interlocuteurs de la DGDBM peuvent être contactés à l'adresse : bibliotheques@u-paris.libanswers.com en précisant en objet « Médiation scientifique – BU [nom de la BU] ».